

21.07.2011 - 11:00 Uhr

Étude d'Allianz: recrudescence des accidents de tracteurs

Zurich (ots) -

Les conducteurs de véhicules agricoles sont souvent les principaux fauteurs d'accidents de la circulation entraînant des dommages corporels. C'est ce que montre une étude réalisée par le Centre technologique d'Allianz (CTA), qui met notamment en évidence que c'est aux carrefours et lors des bifurcations que les risques sont les plus importants. Facteur aggravant: l'âge des conducteurs de tels engins bien inférieur à celui des autres usagers de la route.

La Suisse vit de nouveau au rythme des moissons... et des moissonneuses-batteuses et tracteurs qui jalonnent ses routes. Avec cette recrudescence d'engins agricoles, les routes suisses sont aussi moins sûres. En effet, ce type de véhicule est plus lent, ce qui met bien souvent les nerfs des automobilistes et motards à rude épreuve et les contraints à des manœuvres de dépassement périlleuses. Les statistiques du Bureau de prévoyance des accidents (bpa) font état de quelque 400 accidents de la circulation causés chaque année par ces engins, pour une dizaine de victimes en moyenne.

Erreurs de conduite lors des bifurcations: la cause la plus fréquente des accidents

Une étude récente du Centre technologique d'Allianz Suisse montre que les conducteurs de tracteurs, avec 63,1%, caracolent nettement en tête des fauteurs d'accidents de la circulation entraînant des dommages corporels, contre 56,2% pour les voitures et 47,8% pour les motos. Causes les plus fréquentes de ces accidents selon Allianz: les refus de priorité (28,7%) et les erreurs de conduite lors des bifurcations (40,8%). Ces véhicules ont, du fait de leur longueur et de leurs dimensions, un angle de braquage plus important, ce qui pose problème lorsqu'ils bifurquent. «Quand, pour couronner le tout, le conducteur commet une erreur, le risque est maximal pour les automobilistes et motards plus rapides», conclut Jörg Zinsli, responsable Sinistres d'Allianz Suisse. D'après cette même étude, les conducteurs de tracteurs sont en moyenne plus jeunes (un sur cinq a entre 15 et 24 ans). En Suisse par exemple, la conduite d'un tracteur est autorisée dès 14 ans. Et M. Zinsli de conclure: «Nombre d'accidents s'expliquent aussi par l'inexpérience des conducteurs.» L'étude a conduit à analyser plus de 1000 accidents survenus entre 2006 et 2008 en Allemagne. «Ces chiffres sont certainement transposables à la Suisse», affirme M. Zinsli.

Des motards en danger

L'étude montre que ce sont très souvent des voitures (63,5%), mais aussi des motos (21,6%) qui sont impliquées dans les accidents provoqués par des véhicules agricoles. Le nombre des motards tués ou grièvement blessés est même supérieur, avec près de 40 %, à celui des automobilistes (38%). «Le risque de décéder dans un accident de tracteur est quatre fois plus élevé pour un motard que pour un automobiliste», déclare M. Zinsli.

Les résultats de cette étude ont conduit les experts en sinistres d'Allianz Suisse à recommander les mesures préventives suivantes pour restreindre l'ampleur des dommages, voire éviter les accidents:

- meilleure signalisation des tracteurs avec ou sans remorque grâce au marquage de gabarit
- clignotants et feux arrière plus gros et plus stables
- équipement des tracteurs avec un assistant de changement de trajectoire
- barre anti-encastrement latérale pour les remorques agricoles.

Quant aux automobilistes et aux motards, ils sont invités à faire preuve de vigilance et à anticiper les manœuvres inattendues des véhicules agricoles.

Contact:

Bernd de Wall
Tél.: +41/58/358'84'14
E-Mail: bernd.dewall@allianz-suisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008591/100701183> abgerufen werden.